

Partenariat FFF – INAVEM
pour les personnes victimes
d'une infraction en lien avec une rencontre de football amateur

27 avenue Parmentier 75011 Paris

Internet : www.inavem.org

08VICTIMES 08 842 846 37

<http://www.facebook.com/08VICTIMES.INAVEM>

Fédération nationale des associations spécialistes de la prise en charge globale des victimes

**140 associations
locales**

1 200 professionnels

700 lieux d'accueil

**300 000 personnes
aidées par année**

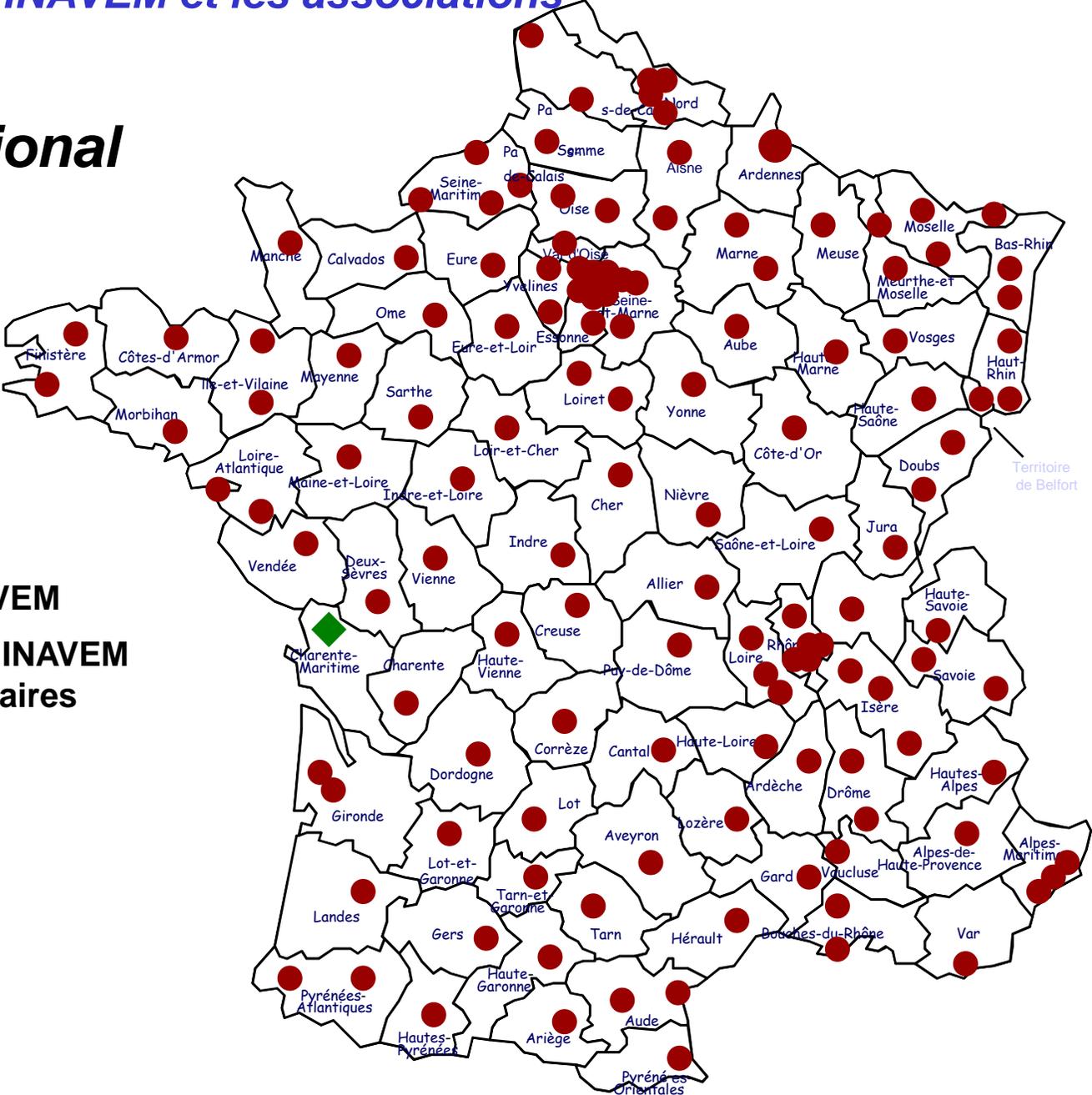
**Ecoute privilégiée
pour identifier les difficultés**

Un accompagnement global

*Une information sur les droits
Un soutien psychologique
Un accompagnement social*

***Gratuité et confidentialité
pour les victimes***

Un réseau national



- Adhérents INAVEM
- ◆ Non adhérents INAVEM mais partenaires

- Corse 2A/2B
- 971 Guadeloupe
- 972 Martinique
- 973 Guyane
- 974 Réunion
- 987 Tahiti

Le numéro national d'aide aux victimes

L'accès des victimes à une
écoute immédiate et aux
services des associations

*N° non surtaxé
7j/7*

*9h – 21h et messagerie
interactive*



Numéro non surtaxé

**être écouté
être aidé**
7 jours sur 7

08 842 846 37

www.inavem.org / www.justice.gouv.fr



Les objectifs du partenariat

- Prise en charge immédiate par le biais du 08VICTIMES, le numéro national sur un plan d'écoute et de soutien moral
- Prise en charge pluridisciplinaire et notamment psychologique dans la durée et en proximité par les associations locales d'aide aux victimes

Tous les bénéficiaires du partenariat

- Après les **arbitres** victimes d'atteintes à leur personne, et/ou à leurs biens...
- Les **pratiquants, joueurs, proches, parents...**
- Les **dirigeants, éducateurs...**
- Les **spectateurs...**

2 modes opératoires possibles

1- Outil de demande d'intervention de l'INA VEM/08VICTIMES (= déclaration INA VEM).

Un référent du football informe la personne victime du dispositif et recueille son accord pour être prise en considération. C'est alors le 08VICTIMES qui appelle la personne victimes.

2- Mise à disposition directe du 08VICTIMES pour la personne victime qui voudrait faire une démarche active et éventuellement sans en référer aux instances.

Les bons média...

- Les **commissions** par exemple de discipline, d'appel, d'éthique et d'autres où sont connues et entendues les acteurs du football victimes d'une infraction.

Les victimes sont informées systématiquement du dispositif et se voient offrir l'accompagnement global proposé par l'INA VEM.

Les bons média...

- A n'importe quel moment **grâce à l'information sur les sites Internet des ligues et des districts**, lorsqu'une personne, licenciée ou non, est victime d'une infraction en lien avec une rencontre de football

A votre disposition au sein de la fédération

Géraldine Bouhedja

responsable de la plate-forme téléphonique

01 41 83 42 07 - gbouhedja@inavem.org

Jérôme Bertin

coordonnateur de l'animation du réseau

01 41 83 42 11- animation.reseau@inavem.org



Numéro non surtaxé

**être écouté
être aidé**

7 jours sur 7

08 842 846 37

www.inavem.org / www.justice.gouv.fr